

Quelle participation de l'expertise et des
grandes entreprises françaises au développement
des **socles de protection sociale**
& de la **couverture sanitaire universelle ?**

En tant que plateforme d'échanges de l'offre française de coopération internationale en santé et protection sociale dont il regroupe les principaux acteurs concernés, le GIP SPSI a une mission de veille et de participation à la réflexion stratégique sur les grands enjeux de la coopération internationale.

Plus d'un an après l'adoption, d'une part, de la Recommandation 202 sur les socles nationaux de protection sociale par la Conférence Internationale du Travail, le 14 juin 2012, et, d'autre part, de la résolution sur la couverture sanitaire universelle par les Nations Unies, le 12 décembre 2012, ces deux sujets s'imposent comme des enjeux de l'agenda pour le développement post 2015, actuellement en discussion. Le GIP SPSI en particulier met en œuvre depuis 2 ans avec l'OIT une convention de coopération en appui à l'initiative du socle de protection sociale dans le cadre de laquelle il a mobilisé des experts de son réseau pour des missions pays d'appui technique, notamment au Cambodge, en Colombie, au Pérou, au Salvador et en Thaïlande. Au delà de la coopération institutionnelle, les grandes entreprises françaises à travers leurs filiales à l'étranger et la couverture sociale qu'elles peuvent développer pour leurs salariés sont des acteurs, encore méconnus, mais pourtant incontournables

de l'extension de la protection sociale à l'international. Depuis la mise en place en 2012, d'un mécanisme de coordination globale, le Social Protection Inter-Agency Cooperation Board (SPIAC-B), dans le cadre du suivi des actions demandées par le G20, des premiers progrès ont été enregistrés dans la coordination des stratégies de coopération multilatérales et bilatérales. Dès lors, il n'est pas inutile de réfléchir aux conditions de réussite de la mise en place à l'international des socles nationaux de protection sociale et de la couverture sanitaire universelle et aux synergies possibles entre les différents acteurs français pour gagner en opérationnalité.

Dans cette perspective, le GIP SPSI invitera lors de ses rencontres annuelles du 9 décembre 2013 plus de 200 professionnels, décideurs français, universitaires, chercheurs, représentants d'organisations internationales et de pays partenaires à discuter et débattre du rôle que jouent l'expertise et les grandes entreprises françaises en la matière, en s'appuyant sur les retours d'expérience de terrain.

Jean-Marie SPAETH, président du GIP SPSI

PROGRAMME

- 9h** **OUVERTURE**
- 9h15-9h45** **Quelle place pour la santé et la protection sociale dans l'agenda pour le développement post 2015 et avec quels acteurs ?**
- 9h45 -10h45** **Quels rôles à l'international pour l'expertise et le modèle français de santé et de protection sociale ?**
- Hélène BARROY, Economiste de la santé, Banque Mondiale
 - Jean-Marie SPAETH, Président de l'ADECRI et du GIP SPSI
 - Un représentant du Bureau International du Travail
 - Un représentant de l'Agence Française de Développement
- 10h45-11h15** **PAUSE**

11h15-12h15 Les grandes entreprises françaises peuvent-elles également contribuer à l'extension de la protection sociale ?

- Sandra FOUCART, Directrice, Benefits & Long Term Incentives de Danone
- Philippe FERRIE, Directeur des Affaires Sociales, Groupe Vallourec
- Françoise SCHOENBERGER, Directrice des Relations Sociales, L'OREAL France
- Helmut SCHWARZER, département protection sociale du Bureau International du Travail

12h15 CONCLUSION DE LA MATINÉE

12h30-14h00 DÉJEUNER

14h - 16h SÉANCE EN ATELIERS

Atelier 1 : Retour d'expérience des grandes entreprises françaises sur le développement de la couverture sociale dans le cadre de leur implantation à l'étranger

Modérateur : Emmanuel JULIEN, directeur adjoint du département entreprises au Bureau International du Travail

Atelier 2 : Retour d'expérience sur l'appui à la mise en place de la couverture sanitaire universelle

Modérateur : Michel REGEREAU, président de la Caisse nationale d'assurance maladie du régime général de la sécurité sociale et directeur de projet associé pour la coopération du GIP SPSI avec le Maroc et Madagascar

Atelier 3 : Retour d'expérience sur l'appui à l'extension de la protection sociale dans les grands pays émergents

Modérateur : Yannick DHAENE, délégué général de l'ADECRI

Atelier 4 : Retour d'expérience sur l'appui à l'extension de la protection sociale dans les pays en développement

Modérateur : Jean-Philippe HUCHET, administrateur délégué à l'international à la Mutualité française et président du bureau exécutif de l'Association Internationale de la Mutualité

16h30-17h30 Quelles conditions et quelles synergies possibles entre les différents acteurs pour une expertise réussie ?

CLÔTURE



En partenariat avec



Bureau de l'OIT pour la France